

Terrains agricoles soumis à demande d'autorisation d'exploiter
(Article R331-5, al. 2 du Code Rural)

Les personnes intéressées doivent s'adresser à la DDT (05 55 51 59 00) et déposer un dossier au plus tard dans les 2 mois suivants la date d'enregistrement des dossiers, **soit avant le 31 mai 2021**.

Pour information, la prochaine CDOA aura lieu le 29 avril 2021.

LISTE 7 – DATE D'ENREGISTREMENT : 31 mars 2021

N°	DEMANDEUR	COMMUNE	SURFACE	PROPRIÉTAIRE
063	GAEC DU VEAU D'OR Le Mont 23700 MAINSAT	CHAMPAGNAT	3 ha 91	Indivision DEPOUX
064	M. NOGUERON et Mme BONDOT Braconnais 23270 ROCHES	ROCHES	6 ha 32	RAZET André